

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

CARACTÉRISATION ET RÉHABILITATION DE TERRAINS
CONTAMINÉS

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

- 1.** Le projet consiste principalement à redévelopper des quartiers centraux et des friches industrielles. Les travaux visent la caractérisation et la réhabilitation de sites afin d'en permettre la vente, la construction de nouveaux usages, de nouveaux services aux citoyens et la protection des prises d'eau.
- 2.** Le projet requiert l'octroi des contrats de services professionnels et techniques ainsi que l'achat de biens et d'équipements et l'embauche du personnel requis aux fins de sa réalisation.
- 3.** Le projet comprend, si nécessaire, l'ensemble des frais encourus par la ville lors d'un éventuel litige contractuel en demande ou en défense de même que la somme requise à l'acquittement du jugement final pouvant en résulter en capital, intérêts et dépens.

SECTION II

LOCALISATION

- 4.** Le projet est localisé sur l'ensemble du territoire de la ville dans l'exercice de ses compétences de proximité.

SECTION III

ESTIMATION DU COÛT

- 5.** L'estimation du coût du projet décrit aux articles 1 à 3 s'élève à la somme de 9 890 000 \$.

TOTAL : 9 890 000 \$

Annexe préparée le 13 mars 2023 par :

Karine Deschesnes
Arrondissements de Beauport et de
Charlesbourg